1,5 million d'euros de la Belgique pour les droits de l'homme au Burundi

PANA, 28 mars 2015 La Belgique va financer pour 1,5 million d'euros la crÃ©ation d'un bureau des droits de l'homme au Burundi Bruxelles, Belgique Â - La Belgique a dÃ©bloquÃ© 1,5 million d'euros pour financer la crÃ©ation du bureau des droits de l'homme au Burundi, a annoncÃ© vendredi Ã la presse le ministre belge de la CoopÃ©ration, Alexander De Croo. Ce montant reprÃ©sente un quart du coÃ»t total de la construction de ce bureau qui disposera d'antennes rÃ©gionales oÃ¹ travailleront 14 experts des droits de l'homme de l'Onu devant suivre de prÃ¨s l'Ã©volution de la situation des droits humains dans le pays.

La Belgique a pris la dÃ©cision de construire ce bureau Ã la demandeÂ du Haut-commissaire de l'Onu aux droitsÂ de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, que Alexander de Croo a rencontrÃ© au cours d'une rÃ©cente visite au Burundi. Il faut savoir, explique un communiquÃ© gouvernemental belge, que les activitÃ©s du Haut- commissaire de l'Onu aux droits de l'homme se dÃ©roulaient dans le bureau de l'Onu au Burundi, lequel est arrivÃ© au terme de son mandat. On rappelle que les rapports du Haut-commissaire des droits de l'homme au Burundi ont Ã©tÃ© d'une grande importance, ayant permis notamment de dÃ©noncer les violations des droits de l'homme dans ce pays telles que des exÃ©cutions extra-judiciaires d'opposants, les intimidations des jeunes du Cndd-Fdd (parti au pouvoir) et les limitations de la libertÃ© d'association. A cet Ã©gard, les antennes provinciales sont les seuls tÃ©moins Ã l'intÃ©rieur du Burundi. Selon des rapports des Ong pour la dÃ©fense des droits de l'homme opÃ©rant dans le pays, la situation s'est dÃ©gradÃ©e sensiblement en 2013 et 2015. A l'approche de l'Ã©lection prÃ©sidentielle dans ce pays, le suivi de l'Ã©volution des droits de l'homme est d'une importance capitale, estime-t-on.